Ministère des Finances

2007-04078/

Communiqué

Diffusion immédiate

Ottawa, le 24 novembre 2006
2006-071

Le nouveau gouvernement du Canada lance des consultations nationales en ligne sur le plan économique *Avantage Canada*

L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, a lancé aujourd'hui un processus de consultations sur le site Web du ministère afin de donner aux Canadiennes et aux Canadiens l'occasion de faire part de leurs commentaires sur *Avantage Canada*, le plan économique à long terme du gouvernement.

« Le nouveau gouvernement du Canada est vivement intéressé à obtenir des commentaires et des idées concernant les moyens les plus efficaces et les plus efficients pour mettre en œuvre les différentes composantes du plan », a indiqué le ministre Flaherty. « *Avantage Canada* est un plan audacieux et à long terme qui créera les conditions et les possibilités propices à la réussite des entreprises et des familles. »

Avantage Canada table sur les points forts du Canada et vise à lui conférer un avantage concurrentiel mondial dans cinq domaines clés :

- Avantage fiscal — Réduire les taxes et les impôts de tous les Canadiens et établir le taux d'imposition le plus bas sur les nouveaux investissements des entreprises au sein des pays G7.

- Avantage financier — Éliminer la dette nette de l'ensemble des administrations publiques en moins d'une génération.

- Avantage entrepreneurial — Réduire la réglementation inutile et les tracasseries administratives et bâtir un climat des affaires plus concurrentiel.

- Avantage du savoir — Doter le Canada de la main-d'œuvre la plus scolarisée, la plus qualifiée et la plus souple au monde.

- Avantage infrastructurel — Bâtir des infrastructures modernes comme des routes, des ponts et des systèmes de transport en commun, grâce à des partenariats public-privé.

La page Web des consultations, qui renferme des liens hypertextes donnant accès au document *Avantage Canada*, se trouve sur le site Web du ministère des Finances à http://www.fin.gc.ca/activty/consult_f.html sous la rubrique « Consultations en cours ». Les consultations se termineront le 18 décembre.

Les commentaires peuvent être transmis par courriel à l'adresse advantage-avantage@fin.gc.ca, ou par télécopieur au 613-943-0938. Tous les commentaires soumis dans le cadre du processus seront transmis au ministre en toute confidentialité. Seuls les commentaires portant directement sur le plan *Avantage Canada* seront pris en considération ou comptabilisés.

Pour plus de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Eric Richer
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
613-996-7861

David Gamble
Relations avec les médias
Ministère des Finances
613-996-8080

www.fin.gc.ca

Si vous désirez recevoir un courriel vous avisant automatiquement à chaque émission d'un communiqué de presse, veuillez visiter le site Web du ministère des Finances à l'adresse suivante : www.fin.gc.ca/scripts/register_f.asp

Je m'adresse à vous, Canadiennes et Canadiens de toutes les régions du pays, pour vous exprimer ma hâte de recevoir vos commentaires sur la meilleure démarche à adopter pour la mise en œuvre d'A*vantage Canada*. Il s'agit d'un plan à long terme qui vise à bâtir une économie forte et à assurer aux Canadiens une meilleure qualité de vie, aujourd'hui et pour les générations à venir.

Comme je l'ai souligné dans *La Mise à jour économique et financière* que notre gouvernement a rendue publique le 23 novembre dernier, notre économie est vigoureuse et nous faisons preuve d'une grande rigueur pour maintenir l'équilibre des finances publiques.

Mais nous sommes aussi conscients du fait que les règles fondamentales de notre économie ont évolué.

Nous traversons une époque stimulante, en constante évolution. Les progrès en matière de technologie des communications, la réduction des obstacles tarifaires et la baisse des coûts de transport nous ouvrent la voie à d'immenses possibilités.

La mobilité des personnes et des emplois ainsi que la circulation des investissements n'ont jamais été aussi rapides à l'échelle planétaire.

De plus, les gens talentueux et motivés sont devenus la ressource la plus recherchée au monde.

Au Canada, les baby-boomers vont bientôt prendre massivement leur retraite, ce qui mettra à rude épreuve notre capacité de maintenir notre niveau de vie.

Nous avons la conviction que, muni d'un bon plan, de détermination et d'une volonté politique, notre pays deviendra un nouveau leader au sein d'une économie mondiale en rapide évolution.

Nous avons aussi la conviction que, tout comme l'ont fait les générations de Canadiens qui nous ont précédés, nous pouvons relever les défis et franchir les obstacles pour accéder à un niveau de vie encore meilleur. Et nous le ferons!

Voilà la raison d'être de notre plan *Avantage Canada*.

Ce plan économique veut procurer aux Canada et aux Canadiens les avantages clés qui leur permettront d'être compétitifs dès maintenant et de connaître une prospérité durable.

Notre plan veut améliorer notre qualité de vie avec, comme toile de fond, une économie forte qui ne sera pas uniquement adaptée au XXI^{e} siècle, mais en mesure d'y jouer un rôle de premier plan.

Le plan cible cinq avantages clés :

Un **avantage fiscal** – Rembourser la dette et réduire les taxes et les impôts pour tous les Canadiens, et établir le taux d'imposition le plus bas sur les nouveaux investissements des entreprises au sein des pays du G7.

Un **avantage financier** – Éliminer la dette nette de l'ensemble des administrations publiques en moins d'une génération.

Un **avantage entrepreneurial** – Réduire la réglementation inutile et les tracasseries administratives, et accroître la concurrence sur le marché canadien.

Un **avantage du savoir** – Doter le Canada de la main-d'œuvre la plus scolarisée, la plus qualifiée et la plus souple au monde.

Un **avantage infrastructurel** – Bâtir une infrastructure moderne et de calibre mondial qui assurera la libre circulation des personnes, des biens et des services sur nos routes et nos ponts, dans nos ports et nos portes d'entrée, et par nos transports en commun.

Avantage Canada repose sur quatre principes clés dont chacun permettra d'examiner les enjeux et prendre des décisions de politique publique, non seulement dans le cadre du prochain budget mais au cours des années à venir.

Ces quatre principes sont les suivants :

- Cibler l'action du gouvernement sur ce qu'il fait le mieux – Le gouvernement dépensera de façon responsable, mènera des activités efficientes, produira des résultats efficaces et rendra des comptes aux contribuables.
- Créer de nouvelles possibilités et des choix pour les gens – Le gouvernement incitera les gens à exceller, ici même au pays. Il réduira les taxes et les impôts et investira dans l'éducation, la formation et l'accès au marché du travail afin que les Canadiens puissent se réaliser et faire les choix qui leur plaisent.
- Investir en vue d'une croissance durable – Le gouvernement fera des investissements et conclura des partenariats avec les provinces et le secteur privé dans des domaines stratégiques qui contribuent à une économie forte, dont la recherche fondamentale, un environnement sain et une infrastructure moderne.
- Créer un climat propice à la croissance et à la réussite des entreprises – Le gouvernement établira les conditions économiques appropriées qui encourageront les entreprises à investir et à prospérer.

Nous proposons plusieurs mesures rattachées à chacun de ces principes pour mettre en œuvre notre plan.

Nous aimerions savoir si, selon vous, nous allons dans la bonne direction pour mettre en application *Avantage Canada*.

Permettez-moi de vous exposer certaines des mesures que nous proposons :

- Éliminer la dette nette de l'ensemble des administrations publiques d'ici 2021.
- Faire en sorte que la réduction de la dette engendre des avantages directs pour les Canadiens, en consacrant les économies d'intérêt générées par la diminution de la dette à d'autres réductions sur le revenu des particuliers – ce que nous appelons notre « remboursement d'impôt garanti ».
- Établir le taux d'imposition le plus bas sur les nouveaux investissements des entreprises au sein des pays du G7.
- Réduire le fardeau fédéral de la paperasserie d'au moins 20 %.
- Poursuivre les discussions avec les provinces pour éliminer les coûteux obstacles au commerce intérieur, pour tirer profit de notre système financier de pointe, en établissant un organisme commun de réglementation des valeurs mobilières, et pour inciter toutes les provinces à harmoniser leur taxe de vente avec la TPS.

Ce ne sont là que quelques-unes des mesures que nous proposons.

Et maintenant, j'aimerais recevoir vos commentaires, non seulement sur les mesures que je viens de mentionner, mais aussi sur les nombreuses autres mesures énoncées dans le plan *Avantage Canada*.